

Directeur de l'IEP de Grenoble entre 1958 et 1969, Jean-Louis Quermonne a eu notamment le souci de mieux articuler enseignement et recherche. Cette préoccupation s'est concrétisée par la mise en place de formations de troisième cycle mais aussi par la création de centres de recherche. C'est dans ce contexte qu'est né en 1963 un Centre de recherche sur l'aménagement du territoire, que l'on appellera bientôt plus couramment le CERAT. Jean-Louis Quermonne est l'un des principaux artisans de la création de ce centre, dont il sera le directeur jusqu'en 1970. Il rappelle ici les origines du laboratoire et, en particulier, la façon dont il s'est appuyé sur un réseau de relations au sein d'administrations qui soutiendront le CERAT et impulseront les premières activités du centre.

Dans quelles circonstances le CERAT a-t-il vu le jour ?

À l'origine du CERAT, figure un colloque sur « La planification comme processus de décision¹ », opération qui avait été lancée avec le Commissariat au plan et avec le soutien de la Fondation nationale des sciences politiques. Je me souviens que, parmi les chargés de mission du Plan, figurait Jacques Delors. C'était en 1963, à une époque où la planification démocratique était à la mode, la CFDT notamment en avait lancé l'idée. La Fondation, dont Jean Touchard était le secrétaire général, a été une des chevilles ouvrières de ce colloque. Côté grenoblois, il y avait Georges Lavau, Pierre Bolle, Pierre Préau, Charles Roig. Il y avait aussi un jeune collaborateur, qui n'était pas encore assistant, Maurice Croisat. Le CERAT n'était pas encore créé à l'époque mais ce colloque a en quelque sorte préparé et annoncé la création du centre de recherche.

Le contexte politique de l'époque n'était pas très favorable à l'université, c'était une période de gaullisme pur et dur et Grenoble n'était pas considérée en haut lieu comme très orthodoxe. Les relations avec les administrations centrales n'étaient pas très faciles. À la DATAR, au Plan, en revanche j'avais trouvé des gens ouverts et assez indépendants. Nous avions le soutien de Pierre Viot et de Serge Antoine ; plus tard nous aurons celui de Jérôme Monod². Cela nous a permis de construire le bâtiment recherche, dont la première pierre a été posée en mai 1968, juste avant les « événements ». J'avais obtenu du recteur de l'époque un acte semi-révolutionnaire qui consistait en la présence de deux délégués étudiants au conseil de perfectionnement de l'IEP, avec voix consultative bien sûr. Lors de la cérémonie, je les ai présentés à Jacques Monod en lui disant : « Voici la

contestation estudiantine ». Propos prémonitoires dont je n'avais pas trop évalué le poids sur le moment... D'ailleurs, au sein du CERAT il y a eu du mouvement fin 1968, car j'avais recruté un géographe, Christian Mingasson, et une secrétaire générale, Geneviève Couffini, qui étaient assez engagés politiquement, ce qui a provoqué certaines tensions.

Le bâtiment a donc été construit et le CERAT est entré dans ses locaux. Quant à moi, je souhaitais passer la main. Ni Roig ni Bolle ne souhaitaient prendre une telle charge administrative et financière. Jean Leca, qui venait d'arriver, m'a donc succédé à la tête de l'IEP puis du CERAT³. Entre temps, Charles Roig a dû vivre les plus durs moments de sa vie en assurant la gestion administrative et financière du CERAT avant que Jean Leca ne reprenne le flambeau⁴.

Pourquoi était-il important qu'il y ait un centre de recherche à l'IEP de Grenoble ? Quels étaient les enjeux ?

Il me semblait que l'affirmation de l'IEP passait par le développement de la recherche. À l'époque, il y avait déjà à Aix-en-Provence un centre sur le Maghreb. À Grenoble, il avait été envisagé de créer un centre sur l'Afrique Noire à la fac de droit, mais Bordeaux avait déjà une longueur d'avance dans ce domaine. En revanche, le CERVL⁵ n'existait pas encore. Nous nous sommes donc intéressés d'abord à la planification, thème qui sera repris plus tard par Lucien Nizard, puis à la régionalisation. Le gouvernement avait en effet lancé un processus de régionalisation dans le cadre du Ve plan. Nous avons publié un *Cahier de la FNSP* (n°135) sur ce sujet. Il y en aura ensuite un autre sur la planification⁶. Pour revenir au CERVL, je tiens à dire qu'il n'y a jamais eu de rivalité entre nos deux labos. Le CERVL, au départ, visait plutôt l'analyse des phénomènes locaux et, de son côté, le CERAT a évolué vers l'étude des politiques publiques, laissant un peu de côté la régionalisation. Nizard a donné une grande impulsion à l'étude des politiques publiques et d'Arcy a élargi le champ d'investigation du CERAT à l'étude des différentes formes d'action publique et d'action collective.

Vous avez parlé de planification et de régionalisation. Pourtant, à l'origine, CERAT veut dire « Centre de recherche sur l'aménagement du territoire ». Pourquoi ce thème de l'aménagement du territoire ?

C'était un concours de circonstances. Le soutien de Serge Antoine, à la DATAR, y est pour quelque chose. À une époque où on ne parlait pas encore de politiques publiques, l'aménagement du territoire était une action publique innovante que lançait le gouvernement dans le contexte des « Trente glorieuses ». Curieusement, un gouvernement très jacobin

reconnaissait la nécessité d'une action publique nationale de ce type. Naturellement il ne s'agissait pas de planification régionale, le cahier 135 avait voulu le marquer, mais de la régionalisation du plan national. Je me souviens à ce propos d'un épisode assez drôle. Ce devait être au début des années soixante, la FNSP avait organisé un colloque à Lyon sur la Région. J'avais dû y être convié sans qu'on me demande d'intervenir. Deux jours avant, Jean Touchard me téléphone : « On est très ennuyé, le rapporteur sur l'aspect politique et institutionnel de la régionalisation est grippé, est-ce que vous pourriez le remplacer ? ». J'y suis allé, cela se passait dans la salle des actes de l'ex-faculté de droit, quai Claude Bernard, ce monument de la fin du 19^e siècle sur les quais du Rhône, très imposant. Cela avait lieu en présence du préfet, qu'on n'appelait pas encore « de région » mais « coordonnateur ». Il s'appelait Ricard. Naïvement, j'expose la situation telle qu'elle résultait des décrets en vigueur et j'essaie dans une deuxième partie prospective de formuler l'hypothèse d'une assemblée régionale élue au suffrage universel direct, alors qu'il n'était question à l'époque que de la CODER⁷, associant les forces vives à une petite minorité d'élus locaux. À ce moment-là, Ricard intervient, lève les bras : « Mais vous êtes fou, c'est un propos d'irresponsable universitaire, le suffrage universel au niveau de la région, cela ne se fera jamais ! ». La FNSP ne m'en a pas trop voulu, d'autant plus que je n'avais fait que devancer l'évolution !

La Fondation avait-elle un projet cohérent de décentralisation ou de création d'une unité de recherche à Grenoble, ou a-t-elle suivi le mouvement ?

Il a fallu la bousculer un peu. À l'époque, elle avait deux têtes : Jacques Chapsal était le directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, héritier du Sciences Po d'avant-guerre et très bon gestionnaire, et Jean Touchard était la tête pensante, ouvert sur l'avenir, brillant normalien et chaleureux en même temps. On a eu heureusement le soutien de Touchard. Très vite, la pomme de discorde a été la question du financement du CERAT. La comptabilité publique était telle que c'était très difficile de faire verser les subventions de la DATAR et les premiers contrats de recherche par cette voie. Le statut de l'Institut d'études politiques était encore incertain : avant la loi d'Edgar Faure, c'était un institut d'université et après 1968 il est resté dans un *no man's land*. Ce n'est que plus tard (1989) que François d'Arcy a arraché le statut d'Établissement public administratif. J'avais donc obtenu que nos subventions et surtout nos contrats passent par la Fondation nationale des sciences politiques qui, disposant d'une gestion privée, pouvait gérer les choses. J'ai aussi obtenu de Touchard, avec une certaine réticence de la part de Chapsal – d'autant plus que les fonds arrivaient avec beaucoup de retard – que la trésorerie soit assurée par la

Fondation. Un jour, je ne sais comment cela s'est passé, je crois que c'était du temps de la direction de Nizard, un huissier s'est présenté chez Chapsal. Celui-ci m'a appelé en pleine nuit, et j'ai passé quelques moments difficiles.

J'ai eu plus tard d'autres soucis avec la FNSP. Comme les problèmes d'aménagement du territoire et de régionalisation étaient devenus à la mode, Jean Touchard a été obligé de créer à la Fondation à Paris un Centre de recherche sur l'urbanisation et sur la décentralisation. Il en a confié la direction à un personnage qui s'appelait Brams. La grande plaisanterie était « Avez-vous lu Brams ? »⁸, parce qu'il n'avait rien écrit ! Au début il y a eu quelques frictions, on s'est dit : « On veut créer quelque chose en province, et Paris récupère immédiatement ». En fin de compte, tout s'est bien passé.

Revenons sur la DATAR. Elle semble avoir joué un rôle déterminant dans les débuts du CERAT.

Oui, d'autant plus que notre coopération avec la DATAR ne s'est pas seulement traduite par un soutien de sa part à la décision financière prise par le ministère de l'Éducation de construire le CERAT et de développer diverses activités de documentation et de recherche. La DATAR a aussi impulsé un certain nombre d'activités. Il y a en particulier une affaire qui nous a énormément occupés, pour un résultat extrêmement mince, c'est la cartothèque, cet objet non identifié, qui nous a été « refilé » par la DATAR, alors que ce n'était pas notre vocation. C'est Bolle qui s'en est le plus occupé, en association avec Préau et surtout avec Henri Guibourdenche qui en a été le responsable en titre pendant plusieurs mois. Il s'agissait d'un matériel de reproduction (ou de fabrication ?) de cartes. Moi je n'y connaissais rien... on l'avait accepté pour des raisons diplomatiques, pour continuer à entretenir de bons rapports avec la DATAR. Cela a été marqué par un drame humain : on attendait une délégation de la DATAR, avec à sa tête Serge Antoine, et un chargé de mission qui s'appelait Weil. On devait tenir à Grenoble une réunion importante pour définir la coopération entre la DATAR et le CERAT. Vers cinq heures du matin, je suis réveillé chez moi par un coup de téléphone de la gendarmerie me disant : « Il y a eu un terrible accident et Monsieur Weil s'est tué sur la route », la gendarmerie me chargeant de prévenir sa femme. J'ai appelé aussitôt Serge Antoine, qui s'est occupé de la joindre car je ne la connaissais pas. Moments difficiles à vivre...

Parallèlement, la DATAR, dans son rôle national, a cherché à décentraliser Sciences Po Paris. Un beau jour, sans que la DATAR m'en ait informé, je

reçois un coup de téléphone de Chapsal : « C'est épouvantable, la DATAR vient de décider, sous réserve de l'accord du gouvernement, de transférer la première année (ce qu'on appelait l'année préparatoire) de l'IEP de Paris à Grenoble ! ». Je lui ai répondu la vérité : pour moi c'était la première nouvelle. Nous nous sommes concertés avec la DATAR et, comme dans toutes ces situations, nous sommes parvenus à un compromis en obtenant la reconnaissance des Instituts d'études politiques de Grenoble et de Bordeaux comme instituts d'équilibre (1967). Le CERAT est ainsi devenu un centre de recherche associé à la Fondation des sciences politiques, alors qu'il avait déjà obtenu le statut d'équipe de recherche associée au CNRS. La FNSP a non seulement géré nos contrats mais elle a aussi pu affecter du personnel, chercheurs et techniciens, aux IEP de Grenoble et Bordeaux. Entre temps, la première année de Sciences Po Paris avait été délocalisée sur le campus de Nanterre mais elle a ensuite réintégré la rue Saint-Guillaume.

Une date importante dans la vie du CERAT semble avoir été sa reconnaissance par le CNRS...

Confortant l'idée de créer un centre de recherche, effectivement antérieure à 1968 (année de construction du bâtiment), ce qui va vraiment dater l'origine du CERAT, c'est la décision du CNRS de lui accorder le statut d'équipe de recherche associée en 1967. Du point de vue scientifique, ce sera une décision importante, de même que l'acceptation par la Fondation des sciences politiques d'en faire un centre de recherche associé. Voilà les vrais actes fondateurs. Quant à la préhistoire, on peut dire que le cahier 135 déjà signalé « Décentralisation traditionnelle et planification régionale », est l'acte de naissance intellectuel, avec les contributions de Roig et de Bolle et, ce qui était tout à fait nouveau à l'époque, d'étudiants, qu'on n'appelait pas encore « doctorants ». Parmi eux, il y avait Marie-Françoise Souchon, Pierre Blanc-Gonnet, Etienne Lapassat. À l'époque, ce sont les enseignants, Bolle, Roig, plus tard Préau, qui forment le personnel du Centre de recherche. Roig est passé chercheur après la reconnaissance par le CNRS du statut d'équipe de recherche associée. Dans ces années soixante, le personnel de l'IEP augmente d'ailleurs de façon importante : lorsque j'ai pris la direction de l'institut en 1958, il n'y avait qu'une secrétaire et ni enseignant ni chercheur à plein temps...

Vous avez également exercé des responsabilités au niveau national. Quels liens avez-vous gardés avec Grenoble pendant cette période ?

J'ai été associé à l'administration centrale de l'Éducation nationale dès 1966, ayant été nommé conseiller technique du directeur des enseignements supérieurs, Pierre Aigrain. L'État avait décidé de créer les

IUT. L'Éducation nationale avait d'abord pensé limiter leur intervention dans le secteur secondaire mais elle les a étendus au secteur tertiaire. Le ministre de l'Éducation nationale était Fouchet mais son secrétaire général, Pierre Laurent, était le vrai patron. Or, il avait enseigné à Sciences Po Paris et était ami de Chapsal, à qui il avait donc demandé d'être le conseiller technique de Pierre Aigrain pour lancer les IUT dans le secteur tertiaire. Mais Chapsal, en homme très rigoureux, avait dit : « Non, je n'ai pas le temps » et il avait suggéré mon nom. Un beau jour, j'étais en plein jury d'agrégation à Paris, j'ai été appelé par le cabinet du ministre pour me demander d'occuper ce poste. Comme Aigrain était le parrain du fils d'Hubert Dubedout, avec qui il avait fait Navale, Dubedout, alors maire de Grenoble, a fait pression sur moi et j'ai accepté. Sans vouloir trop tirer la couverture à Grenoble, j'ai pu obtenir à ce moment-là le financement de la deuxième tranche de l'Institut d'études politiques. Plus tard, quand j'ai été directeur des enseignements supérieurs en 1975, j'ai veillé au grain également. Puisque j'évoque Hubert Dubedout, il a contribué à faire venir à Grenoble, d'abord à l'IEP, le fondateur de l'Institut d'urbanisme, Jean Verlhac. Celui-ci, traumatisé par le drame de Charonne, voulait quitter Paris. Dubedout avait obtenu d'Aigrain la création d'un poste de maître-assistant à Grenoble pour Verlhac et m'avait demandé de le prendre à l'Institut d'études politiques. En revanche, conformément à la pratique de l'époque, la ville n'a apporté aucun soutien au financement du CERAT, ni le Conseil général, cela ne se faisait pas. Ce n'est que plus tard que la Région investira dans l'enseignement supérieur, qui était resté jusque là une chasse gardée de l'État.

S'il fallait une conclusion à une histoire encore en train de s'écrire ?

Depuis cette époque, le CERAT a beaucoup grandi. Le voilà maintenant partie prenante du plus grand laboratoire de sciences sociales et humaines du CNRS. Mes successeurs ont bien travaillé. Puissent ces quelques souvenirs rappeler aux jeunes chercheurs et enseignants du XXI^e siècle le côté artisanal et aléatoire des premiers développements de la recherche en sciences sociales et humaines, à une époque pas si lointaine où la recherche collective était encore à ses débuts.

■
1 Colloque qui s'est tenu à Grenoble les 2, 3 et 4 mai 1963.

2 D'abord délégué adjoint à la DATAR à partir de 1966, il est ensuite délégué général à l'aménagement du territoire d'octobre 1968 à septembre 1975.

3 Jean Leca est directeur de l'IEP entre 1969 et 1971 et directeur du CERAT entre novembre 1970 et juin 1972.

4 Charles Roig assure la direction du CERAT de mai à novembre 1970.

5 Centre d'étude et de recherche sur la vie locale, créé en 1966 à l'IEP de Bordeaux.

6 « Administration traditionnelle et planification régionale », *Cahier de la FNSP* n° 135, Paris, A. Colin, 1965 ; « La planification comme processus de décision. Compte-rendu des travaux du Colloque de Grenoble », *Cahier de la FNSP* n° 140, Paris, A. Colin, 1965.

7 Commission de développement économique régional.

8 Paraphrase du titre d'un roman de Françoise Sagan qui eut son heure de gloire : *Aimez-vous Brahms ?*